

**Église Protestante Libre de Saint-Marcellin**  
**Prédication du 8 février 2015**  
**Les Dix Commandements – VII – *Tu ne commettras pas d'adultère***  
Frédéric Maret, pasteur

Exode 20:14

*Tu ne commettras pas d'adultère.*

Matthieu 5:27-30

*<sup>27</sup>Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. <sup>28</sup>Mais moi, je vous dis : Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis adultère avec elle dans son cœur. <sup>29</sup>Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi. Car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse et que ton corps entier ne soit pas jeté dans la géhenne. <sup>30</sup>Si ta main droite est pour toi une occasion de chute, coupe-la et jette-la loin de toi, car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse et que ton corps entier n'aille pas dans la géhenne.*

Plus que jamais il est important de rejeter l'idée selon laquelle la sexualité devrait être un sujet tabou. Dans la société dans laquelle nous vivons, au point où cette société en est arrivée dans son rejet de la Loi de Dieu, **il est urgent de parler de la conception biblique de la sexualité** non seulement en Église mais aussi dans le message que l'Église fidèle au Seigneur adresse au monde.

« Tu ne commettras pas d'adultère », nous commande le Seigneur. Il est avant tout important de définir le mot « adultère ». La définition de l'édition en cours du dictionnaire de l'Académie Française est ambiguë : « union sexuelle avec une personne autre que son conjoint légitime ». La Bible Martin, parue en 1744, traduit par « Tu ne paillarderas point » : le terme désuet utilisé peut prêter à sourire mais il a l'avantage d'être plus large dans son interprétation et donc plus conforme à l'enseignement biblique . En effet, les relations sexuelles entre célibataires sont elles aussi interdites<sup>1</sup>. **Le septième Commandement nous demande de nous abstenir de toutes relations sexuelles en dehors du mariage**, et encore faut-il que le mariage soit conforme à l'institution divine.

Une question émerge alors : **pourquoi les relations sexuelles entre célibataires consentants, majeurs et vaccinés, sont-elles interdites ?** Nous savons que Dieu nous donne ses lois par amour, et certainement pas pour que nous soyons malheureux et frustrés. Dieu n'interdit jamais le plaisir en tant que tel, tout comme il ne prend aucun plaisir à nos souffrances. **Le commandement d'abstinence sexuelle en dehors de l'institution divine du mariage est donc donné pour l'épanouissement personnel, le bonheur conjugal et le bien commun de la société.**

---

1 Deutéronome 22:13-28

**Les conséquences de l'adultère au sens strict**, c'est à dire si l'un des deux amants ou les deux sont mariés par ailleurs, sont manifestes : cet adultère-là brise les couples, détruit les familles et jette la confusion sur la paternité et la filiation. Notre société a atteint le summum de la permissivité sexuelle et du mépris envers l'institution divine du mariage. On a beaucoup parlé en 2013 du « mariage » rendu possible entre personnes du même sexe. En revanche il me semble que peu de voix chrétiennes s'élèvent contre les encouragements à l'adultère et l'effondrement de la famille, qui n'a pas attendu la loi Taubira. Le moindre programme télévisé et le moindre film font la promotion de la permissivité sexuelle, notamment de la sexualité des plus jeunes. Avec Internet la pornographie est entrée dans le salon familial et dans la chambre des enfants, et même dans leur poche, avec leur smartphone. Un site est spécialisé dans les relations extraconjugales ; gageons qu'il y en aura d'autres.

Quant à l'adultère au sens plus large, **la moindre permissivité en matière de sexualité entre célibataires ouvre la voie à tous les excès**. La norme sociale aujourd'hui consiste à vivre en concubinage plutôt que mariés. En France, la majorité des enfants naissent en dehors du mariage. On pourrait penser qu'un concubinage stable entre un homme et une femme fidèles a autant de valeur morale que le mariage ; mais pourquoi refuser le mariage ? Le concubinage même stable et fidèle n'est-il pas un refus des normes sociales tirant leur origine de la Loi divine ? C'est pourquoi je m'alerte de la permissivité grandissante des milieux chrétiens même confessants en matière de concubinage. Sans même parler du concubinage, les aventures sexuelles brèves entre adultes célibataires et consentants ne font pas non plus partie du plan de Dieu pour nous. Une vie débridée sur ce plan-là donne lieu à un cortège d'avortements, de naissances non désirées, de paternités volées. De plus une vie volage rend difficile le passage à un mariage stable par la suite.

De plus, **la désacralisation du mariage a tout naturellement donné lieu à la banalisation du divorce**. Pour la plupart de nos contemporains il semble aller de soi que le mariage, ce n'est pas pour la vie et que quand on ne s'aime plus, on se quitte. Comme quoi ce n'est pas seulement la permissivité sexuelle qui a eu raison de la famille mais aussi **le romantisme**. Je me souviens qu'il y a une douzaine d'années, alors qu'elle était ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal a voulu protéger les enfants de la pornographie à la télévision. « À une époque où on s'occupe beaucoup de sécurité alimentaire, il y aurait quand même un étrange paradoxe à ne pas s'occuper de l'impact des images sur les plus jeunes. Je crois que projeter des images pornographiques à des jeunes enfants c'est une forme insupportable de violence et la télévision doit faire des progrès pour lutter contre cette violence »<sup>2</sup>. Avec le développement d'Internet, où en sommes-nous aujourd'hui ? Il semble que **les meilleures volontés gouvernementales ont baissé les bras**, toute-puissance médiatique oblige. À quiconque plaidera pour un contrôle d'Internet, on répondra que, mon bon monsieur, nous ne sommes pas en Corée du Nord pour censurer les médias.

Comme l'a dit Alexandre Soljenitsyne, « **on asservit plus facilement les peuples avec la pornographie qu'avec les miradors** ». Cette affirmation prend tout son sens lorsque l'on sait que Soljenitsyne, dissident soviétique, a passé huit ans dans un camp de concentration du Goulag, qu'il a connu l'exil, le divorce forcé... Qu'il en fût encore à considérer la pornographie comme plus aliénante que les miradors, symboles de la surveillance d'État et des camps de concentration, est particulièrement saisissant. Une société qui fait passer le plaisir, notamment le plaisir sexuel, avant tout le reste, sous prétexte de refuser les interdits et les entraves, c'est un peuple asservi, qui a perdu les valeurs familiales, qui ne sait plus élever ni éduquer ses enfants, qui s'éloigne de Dieu ; c'est un peuple qui, pour peu qu'on lui promette la bagatelle, est bon pour se laisser manipuler en tous sens. « Du pain, du vin et des jeux », tel est le slogan qui symbolise la décadence et la chute de Rome. « Jouir sans entrave », tel est le slogan qui a conduit notre société à l'effondrement de la famille et à la misère morale et spirituelle.

---

2 Ces propos ont été rapportés sur le site Internet de TF1 le 13 octobre 2002, alors que Ségolène Royal n'était plus ministre, suite au changement de gouvernement.

Je m'étonne et je me déssole du **peu d'engagement des Chrétiens sur ce champ de bataille**. Mais au moins au sein de nos familles, il nous appartient d'être vigilants quant à l'usage que nous faisons de la télévision, de la presse, du cinéma et d'Internet. Soyons vigilants aussi quant aux discours de plus en plus permissifs auxquels les plus jeunes sont confrontés à l'école. Gardons la main sur l'éducation de nos enfants, en dépit de discours officiels qui veulent les arracher à « l'emprise familiale ».

\* \* \*

En Matthieu 5 et plus généralement dans les trois chapitres qui constituent le Sermon sur la Montagne, l'un des propos de Jésus est de donner le sens spirituel de la Loi divine. Quel est donc **le sens spirituel du septième Commandement** que Jésus veut mettre en lumière ici ?

**Jésus nous parle de l'adultère du cœur. Loin d'abolir ou de relativiser le septième Commandement, il le renforce**, il en explique les implications les plus profondes pour notre sanctification. Nous ne devons pas avoir de relations sexuelles en dehors du mariage, ni au lit, ni dans le cœur. Même pas en rêve ! Comme beaucoup je me souviens de débats qui avaient cours dans le groupe de jeunes de l'Église dont je faisais partie à l'adolescence. Certains se disaient que quitte à avoir des pensées impures, et puisqu'on ne peut pas les éviter, alors autant passer à l'acte ! Comme le disait Oscar Wilde, « le meilleur moyen d'être délivré de la tentation, c'est d'y succomber » !

Un tel discours trahit deux erreurs. En premier lieu, les propos de Jésus ne nous permettent pas de dire que les pensées impures sont incontrôlables. La pureté des pensées fait partie de la sanctification et de la spiritualité chrétienne. Paul écrit : « Que que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées (...) et le Dieu de paix sera avec vous. »<sup>3</sup> Dans les conseils paternels prodigués dans le Livre des Proverbes, nous lisons « Garde ton cœur plus que toute autre chose, car de lui viennent les sources de la vie<sup>4</sup>. ». Or, dans le langage imagé de la Bible, la cœur est le siège des pensées. Des pensées jaillissent les sources de la vie. **Ce que nous ferons de notre vie dépend de ce qui fait l'objet de nos pensées.**

Le discours selon lequel, quitte à fantasmer, autant passer à l'acte trahit aussi l'**erreur extrêmement fréquente qui consiste à croire que tous les péchés se valent** et ont une égale gravité. Juste avant de commenter le septième Commandement, Jésus a commenté de sixième en expliquant que certes, il ne faut pas tuer son prochain, mais que l'injure et le mépris nous rendent aussi coupables. Cependant nous préférons, à tout prendre, que notre voisin nous méprise et nous traite de vaurien plutôt qu'il nous assassine. De même, le fait de ne pas avoir le contrôle de ses pensées ou, comme Jésus le dit au verset 30, de sa main droite, n'autorise personne à commettre l'adultère « pour de bon ».

Les paroles de Jésus sur **l'œil que l'on s'arrache et la main droite dont on s'ampute** sont le parfait exemple des propos de Jésus à prendre au second degré. Si tous les Chrétiens (et j'inclus ici les Chrétiennes) dont le sens de la vue est une occasion de chute devaient s'arracher les yeux, nos bibles seraient toutes en braille. Ces paroles signifient que nous devons nous consacrer pleinement à Dieu et que nous devons éradiquer de nos vies ce qui nous éloigne de nos objectifs spirituels, même si cela doit nous faire mal.

---

3 Philippiens 4:8-9

4 Proverbes 4 :23

Les propos de Jésus sur l'adultère du cœur doivent être élargis. Le péché ne consiste pas seulement à passer à l'acte. **Pécher c'est aussi nourrir des pensées contraires à la Loi divine.** Si l'on ne passe pas à l'acte mais que l'on mène dans ses pensées une vie parallèle dont Dieu n'est pas le maître, alors Dieu n'est pas le maître de nos vies et nous ne sommes Chrétiens qu'en façade. La chose est vraie dans les autres domaines que la sexualité. Si nous sommes non-violents en façade mais que dans le secret du cœur et des pensées nous nourrissons des pulsions de haine et de violence à l'égard d'autrui, alors notre être intérieur n'est pas consacré à Dieu. Il en va de même pour tous les Commandements divins. C'est corps et âme que nous devons être consacrés à Dieu.

**Le septième Commandement, lu à la lumière des paroles de Jésus, est riche d'un enseignement multiple.** Du point de vue de l'éthique chrétienne, la chose est claire : la sexualité est réservée au mariage et les Chrétiens sont appelés à mener une vie exemplaire du point de vue de la morale, fut-ce au prix d'être en total décalage avec la société qui nous environne. Du point de vue spirituel, le Seigneur nous rappelle que c'est corps et âme que nous devons lui être consacrés, pour notre bien-être, pour le bien commun et pour sa plus grande gloire. Amen.